



**PRÉFET  
DES PYRÉNÉES-  
ATLANTIQUES**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Direction départementale  
des territoires et de la mer  
Agriculture**

Affaire suivie par Olivier POUBLAN  
Unité Droits à Paiements, Structures et Contrôles  
Tél : 05 59 80 87 49  
Mél : ddtm-pea@pyrenees-atlantiques.gouv.fr

PAU, le 03/09/21

Le Préfet à

Madame, Monsieur le Maire

**OBJET:** Contrôle des structures. Demande d'autorisation d'exploiter

Madame, Monsieur le Maire,

Une demande d'autorisation d'exploiter a été enregistrée dans mes services le 01/09/21 sous le numéro 2021-328, pour la reprise de 16 ha 71 de terres situées dans votre commune.

Conformément à l'article D 331-4-187 du Code Rural et de la Pêche Maritime, je vous serais obligé de faire procéder à l'affichage de ces informations dans votre mairie pendant une durée de 1 mois. Cette publicité est effectuée pour permettre aux autres exploitants de votre commune d'être informés de la libération de surfaces agricoles et, s'ils sont intéressés, de déposer eux même une candidature auprès de la DDTM, avant le 01/12/21.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur le Maire, l'expression de mes salutations distinguées.

**Pour le Directeur Départemental des Territoires et de la Mer,  
L'adjoint du Chef du Service Agriculture**



**Emmanuel LAHIRIGOYEN**



**PRÉFET  
DES PYRÉNÉES-  
ATLANTIQUES**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Demandes d'autorisation d'exploiter enregistrées  
à la Direction Départementale des Territoires et de la Mer  
des Pyrénées-Atlantiques**

<b>Superficie</b>	<b>Identité des propriétaires ou des mandataires</b>	<b>Demandeur</b>
16 ha 71	Indivision LAMOTHE (Mr LAMOTHE Jean-Yves, Mme LAMOTHE Maylis, Mr LAMOTHE Stéphane)	2021-328 Mr PETRAU Mathieu

<b>Date d'enregistrement de la demande par la DDTM</b>	<b>Date limite de dépôt des dossiers de demande d'autorisation</b>
01/09/21	01/12/21